



ASSEMBLÉE NATIONALE

13ème législature

peines

Question écrite n° 115166

Texte de la question

M. Stéphane Demilly appelle l'attention de M. le garde des sceaux, ministre de la justice et des libertés, sur l'exécution des peines prononcées par les tribunaux de l'ordre judiciaire. Alors que le Gouvernement entend à juste titre renforcer la prévention de la récidive, il apparaît que nombre d'auteurs de crimes ayant récemment défrayé la chronique avaient bénéficié de remises de peine ou d'aménagements de peine, ce qui a suscité un émoi légitime chez nos concitoyens. Il lui demande de lui fournir des statistiques précises sur la durée des peines des personnes condamnées aux assises, le nombre de remises de peine prononcées, et la durée de ces remises de peines.

Données clés

Auteur : [M. Stéphane Demilly](#)

Circonscription : Somme (5^e circonscription) - Nouveau Centre

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 115166

Rubrique : Droit pénal

Ministère interrogé : Justice et libertés

Ministère attributaire : Justice

Date(s) clé(e)s

Question publiée le : 26 juillet 2011, page 7984

Question retirée le : 19 juin 2012 (Fin de mandat)